



COLLEGE André Malraux VOREPPE

Newsletter N°1 de l'année 2023/2024

Informations aux parents Janvier 2024

Vous nous avez fait part d'interrogations, de remarques au cours de ce 1er trimestre et nous avons le plaisir de vous adresser la 1ère newsletter de l'année pour vous apporter des réponses suite à nos échanges avec le collège.

- **Les sanitaires**

- Certains élèves cassent les distributeurs de papier WC :
 - Avant ils étaient mis à disposition gratuitement
 - Mais suite à des vandalismes trop nombreux le collège doit aujourd'hui les payer (même les distributeurs plus robustes en acier ont été vandalisés)
- La réparation des serrures est en cours de traitement pour réparation mais la procédure administrative est très longue : certains élèves ont forcé l'ouverture ce qui a cassé des serrures.
- Le collège est contraint de garder les portes ouvertes pour surveiller au mieux et éviter les nombreux vandalismes. Malheureusement, cela implique une vue directe sur les urinoirs.
- Le nettoyage est fait une à deux fois par jour.

En conclusion :

Il y a donc des incivilités et des dégradations dans les sanitaires du fait de quelques élèves qui contraignent les autres à ne pas bénéficier de sanitaires en état et propres. Les parents élus s'associent au collège pour inviter les parents à discuter de ce sujet avec leurs enfants et leur rappeler l'importance de respecter ces lieux.

Le collège participe à des réunions intra-collèges dans lesquelles ce type d'incivilités est remonté. Un des objectifs est notamment de trouver des solutions techniques pour éviter les détériorations répétées.

Rappel des informations partagées lors de notre dernière newsletter : Les toilettes intérieures du haut sont ouvertes ponctuellement sur demande mais celles de la cour sont toujours ouvertes. Il y a une surconsommation de rouleaux de papier essuie-main et de papier toilettes ce qui engendre régulièrement des manques.

La personne qui surveille les toilettes doit aussi surveiller la cour, ce qui rend compliqué le fait d'éviter ces incivilités et les rassemblements dans les WC.

- **Systeme de notation**

Le collège utilise le système de notation par couleur car cela permet d'évaluer les compétences de façon plus précise. Une analyse est en cours pour étudier la possibilité d'un paramétrage de la moyenne des couleurs par évaluation.

Certains professeurs peuvent mettre parfois des notes.



- **L'application des dispositifs d'accompagnement**

Mme Philippot est vigilante sur ce point et continuera à échanger avec les professeurs pour l'application des dispositifs. Elle prend à cœur que l'accompagnement des élèves avec dispositif soit le mieux appliqué possible.

- **Les casiers**

A ce jour, tous les casiers sont affectés.

Les élèves qui rencontrent des problèmes avec leur binôme sont invités à le signaler au CPE.

Les élèves ne mettent pas en demi-pension leur sac dans les casiers :

-> Le collège rappelle que les sacs et objets ne doivent pas être mis dans le hall du collège, mais dans les casiers afin d'éviter notamment les problèmes de téléphones cassés, volés...etc

- **Absences de professeurs et régime des élèves**

Les tickets des demandes d'absence se traitent par la vie scolaire pendant la récréation et il peut y en avoir beaucoup à traiter. Si les AED ont le temps nécessaire, il est possible que l'élève appelle avec son téléphone portable ses parents mais sous leur surveillance. Le collège ne peut pas appeler tous les parents : les billets d'absence restent la priorité.

Le régime 3 permet aux enfants de sortir plus tôt en cas d'absence de professeur. Les parents peuvent changer le régime de leur enfant si la procédure mise en place par le collège pour les régimes 2 ne leur convient pas.

- **Stage d'observation des 3^{èmes}**

Suite aux retours de parents :

- Concernant la difficulté de trouver un stage sur cette période avant Noël, le collège va discuter avec les professeurs d'un éventuel changement de dates.
- Concernant la préparation de la rédaction de lettres de motivations/CV, le collège regarde s'il est possible de prévoir une préparation en fin de 4^{ème} ou début de 3^{ème}.

- **Problèmes de fonctionnement des binômes**

Le collège réfléchit à un autre mode de fonctionnement.

- **Association Sportive**

Toutes les activités ont lieu le mercredi après-midi.

Il y a l'athlétisme en plus de proposé cette année 2023/2024.



COLLEGE André Malraux VOREPPE

- **Assistante Sociale**

De nombreux collèges peinent à recruter. C'est le rectorat qui nomme l'AS.

Il n'y a pas de nomination pour le collège Malraux à ce jour.

Le collège sollicite les AS du territoire et redirige si besoin les parents vers les assistantes sociales du département.

Le fond social collégien existe en l'absence de l'AS : c'est la commission du fond social collégien qui renseigne, aide les familles et examine les demandes.

Il s'agit d'être le plus possible à l'écoute des familles, afin de permettre en commission d'attribuer les aides liées à la cantine ou autre charge liée à la scolarité.

Les parents élus FCPE du collège André Malraux de Voreppe